

Image not found or type unknown



Chômage technique, démission ?

Par **choulechat**, le **18/02/2013** à **12:12**

Bonjour tous le monde,rnrnJe suis cuisinier en CDI dans un petit restaurant, mes employeurs m'ont mis en chômage technique car leurs restaurant doit subir d'important travaux de rénovation.rnrnAvant le début de mon chômage technique, mon patron ma annoncer que cela durera environ 3 mois. A ce jour, j'arrive bientôt à la fin de mon 4em mois de chômage technique (ne travaillant pas depuis 4 mois je commence à devenir stressé et tout ce qui s'en suis), quand je demande à mon patron des nouvelles sur le restaurant ou quand nous allons retravailler, on m'envoie balader sans me donner une réponse précise, même pas une approximation.rnrnUn autre travail se présente à moi, avec de meilleurs condition de travail.rnrnMa question est : Est-il possible de démissionner durant son chômage technique ?rnrnMerci d'avance pour vos réponse.